

BUREAU FEDERAL

15 juin 2022

PÔLE FORMATION & EMPLOI
Compléments



1. Statut du technicien



Événements soumis à validation

Modification du statut du technicien suite à la mise en place du diplôme fédéral:

Diplôme d'entraîneur territorial de Basket-Ball: DETB

Paragraphe III F

F. LES ADAPTATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE LF2 (MARS 2018 – JUIN 2019 – JUILLET 2021) Pour les entraîneurs des clubs de LF2, le niveau de qualification minimale est le Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basketball. Pour l'exercice de cette activité, il doit posséder un contrat de travail à plein temps. Il est assisté d'un entraîneur disposant du niveau de qualification minimale CQP.TSBB **ou DETB** qui figure sur la feuille de marque en tant qu'entraîneur adjoint. L'entraîneur adjoint (assistant) devra être déclaré

Paragraphe III G

G. LES ADAPTATIONS POUR LES CHAMPIONNATS DE NM3, NF3 ET NF2

Pour les championnats de NM3, de NF3 et de NF2, le niveau de qualification requis minimal est le CQP.TSBB lorsque l'entraîneur est bénévole ou salarié à moins de 360H/Saison **ou le DETB lorsque l'entraîneur est bénévole.**

Événements soumis à validation

Paragraphe III H :

LES ADAPTATIONS POUR LE CHAMPIONNAT U18 ELITE

L'entraîneur de l'équipe est un entraîneur diplômé DEFB. Il est assisté d'un entraîneur disposant du niveau de qualification minimale est le CQP.TSBB **ou le DETB** et qui figure sur la feuille de marque en tant qu'entraîneur adjoint

Paragraphe III I :

I. LES TECHNICIENS DES CLUBS DANS LES CHAMPIONNATS REGIONAUX (Mars 2017 - Juin 2019) L'entraîneur d'une équipe évoluant au plus haut niveau régional devra être :

- Pour le championnat senior, titulaire du CQP.TSBB **ou du DETB**
- Pour le championnat jeune, être expérimenté ~~et~~ au minimum titulaire du Présentiel 1 du CQP.TSBB ~~et inscrit en formation CQP.TSBB~~ ou **au minimum être titulaire du certificat de spécialité (CS) 1 "construire le joueur" et du certificat de spécialité (CS) 2 "collaborer en basketball" du DETB**

Il appartient à chaque Ligue de transcrire ces obligations dans son règlement régional et de fixer les pénalités assorties à ces dernières

Événements soumis à validation

Paragraphe III J :

Dans le tableau ajouter à chaque fois que nécessaire CQP TSBB **ou DETB**

Paragraphe IV A :

OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

Les clubs dont une ou plusieurs équipes engagées en championnat de France s'engagent à inscrire leur staff technique dans les séminaires annuels prévus par la direction technique nationale pour la revalidation des techniciens composant les staffs techniques.

Lorsqu'un entraîneur issu du club ne dispose pas du niveau de qualification requis, le club doit soumettre à la Commission Fédérale des Techniciens le plan de formation professionnelle continue de son entraîneur pour l'obtention des qualification prévues (**sauf DETB**) au statut au cours de la saison

Paragraphe VIII :

Dans le glossaire ajouter une ligne dans le tableau

DETB Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball

Il convient aussi de préciser dans le texte:

- Que le DETB:
 - Ne permet pas l'enseignement du Basketball contre rémunération
 - N'est pas éligible à la formation professionnelle

Emplacement à voir avec la DAJI

2. Modifications de règles de jeu spécifiques FFBB



Événements soumis à validation

CHANGEMENTS DE REGLES FFBB – Saison 2022-2023

PROPOSITIONS après séminaire des cadres d'Etat

1. Généralisation des 14 secondes sur rebond offensif dans toutes les divisions (en cas d'absence d'appareil aux normes ou de chronométreur des tirs, l'arbitre prend en charge les 14/24 secondes)

Contact avec Bodet le 14/06: précisions à apporter en séance

- Historique : Le retour à 14 secondes est obligatoire sur les remises en jeu depuis 2010. Lors du changement de règles 2014, un des modèles d'appareil Bodet était bridé, empêchant la nouvelle remise à 14" pendant le jeu dans les quelques salles équipées de cet appareil. Depuis 8 ans, la plupart, si ce n'est la totalité de ces appareils, ont pu être mis à jour lors des entretiens effectués par Bodet depuis 2014 dans les clubs de CF ou de PréNat → il n'y a plus de justification de jouer avec 24 secondes dans ces divisions
 - Inconvénients actuels :
 - La règle est différente selon les divisions. En conséquence, les arbitres et OTM doivent changer de règle de 14/24" sur rebond offensif selon les semaines au gré de leurs désignations. Ex : niveau National : NM2 (24") et Espoirs (14"), niveau Fédéral : 24" en NM3 et 14" en Espoirs Pro B, ...
 - Les U15 et U18 jouant en Equipe de France jouent avec 24 secondes en championnat et 14 secondes en FIBA
 - Les amateurs de Basketball ont du mal à savoir quelle règle est appliquée selon les rencontres
- la règle sera la même à tous les niveaux, du département au HN (via l'appareil ou via l'arbitre).

2. En championnat de jeunes jusqu'à U15, pas de remplacement en zone arrière si le jeu n'est pas arrêté par un temps-mort, une faute ou un arrêt de jeu prolongé.

- Trop de remplacements empêchent les remises en jeu rapides en zone arrière
- La règle mise en place perd de son efficacité

3. Ligne de tir à 3 points à 6m75 pour tous

- Trop de tirs forcés, déformés ou en reculant chez les jeunes
- Favorise une meilleure sélection des tirs